

FICHE D'EVALUATION EIFFEL -DOCTORAT

EVALUATEUR : DOMAINE :
 CANDIDAT N : ETABLISSEMENT :

A. EXCELLENCE DU CANDIDAT (30 points)		Note
Cohérence du parcours <i>Prise en compte de la cohérence du parcours ou du retard manifeste et non justifié dans les études du candidat.</i>	sur 3	
Résidence de l'étudiant au moment du recrutement <i>Priorité aux candidats recrutés dans leur pays, venant en France grâce à cette bourse.</i>	sur 2	
Qualité du cursus du candidat - CV clair, accompagné de documents <i>officiels</i> attestant de notes, mentions, prix, rang Fournir obligatoirement la certification de l'établissement d'origine avec si possible le relevé des notes, certifié conforme par cet établissement. - ouverture du candidat : activités extra-scolaires : culturelles, associatives, stage en entreprise et tout autre activité démontrant la personnalité dynamique et sociale du candidat - excellence académique - Expériences/stages en recherche avant le doctorat	sur 15	
Appréciation de la recherche doctorale du candidat - présentation du sujet de thèse et détails du projet (éventuellement originalité et caractère novateur) - adéquation du sujet de thèse au cursus et au projet professionnel	Sur 7	
Projet personnel et professionnel du candidat <i>Présentation par le candidat d'un projet personnel et professionnel correspondant à sa motivation pour une formation en France et à ses objectifs de carrière future.</i>	sur 3	
SOUS-TOTAL	sur 30	

B. POLITIQUE INTERNATIONALE (10 points)		Note
Critères stratégiques d'internationalisation de l'établissement : - rattachement à la plateforme Etudes en France (1 point) - démarche de labellisation « Bienvenue en France » (1 point) - Existence d'une page France Alumni de l'établissement (1 point) - Etablissement membre du Forum Campus France (1 point) - Etablissement IDEX, ISITE et/ou Université européenne (1 point)	sur 5	
Politique spécifique d'accueil du boursier Eiffel : - Financement sur le reste du doctorat (2 points) - Réservation de logement pour l'étudiant (1 point) - Accueil, tutorat et suivi de l'insertion professionnelle spécifique (1point) - Suivi alumni spécifique après le départ de l'étudiant (1 point).	sur 5	
SOUS-TOTAL	Sur 10	
TOTAL	sur 40	